

**COMPTE RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 9 AVRIL 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le neuf avril à vingt heures, le conseil municipal de la Commune de Vornay, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUBOIS Olivier, Maire.

Présents : Mmes CAULLIER Michèle, DUBOIS Rolande, ROBERT Magali,
M.M. FONTAINE Gilles, LOISEAU Ludovic, LOISEAU Sébastien, RIVALAIN Ludovic, TUAILLON Jacques.

Excusés : Mmes BERTON Marie-Caroline, COLLIOT Aline, FRANCY Marie-Noëlle, LAMELOT Noëlle,
MM. CHARLES Cyltric, MUFRAggi Laurent (pouvoir à M. FONTAINE)

Secrétaire de séance : M. LOISEAU Ludovic

Le compte rendu de la séance du 21 mars 2019 est adopté à l'unanimité.

COMPTES RENDUS DES REUNIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES, DES COMMISSIONS ET DES SYNDICATS

Commission « Appel d'offres » : Olivier Dubois

Maitrise d'œuvre diagnostic assainissement : ouverture des plis en présence de Monsieur DUPLAIX Yannick, Technicien SATESE du service de l'eau du Département du Cher,
Deux candidats ont remis une offre dans les délais impartis, et c'est le Bureau d'études INFRALIM qui a été retenu, pour un montant de 16.874,50 € HT

S.D.E. : Ludovic Rivalain

Election d'un nouveau Président : M. MOISSON Philippe et de 13 vice-Présidents.

Association Crosses-Vornay : Ludovic Rivalain

Assemblée générale le 5 avril 2019 à laquelle assistait l'artificier, pour informer d'un changement de réglementation (distance de sécurité)

SMERSE : Sébastien Loiseau

Pas de quorum, report du vote mardi suivant.

DELIBERATIONS

COMPTE ADMINISTRATIF 2018– Après examen, le conseil municipal par 9 voix sur 9 votants (M. le Maire ne pouvant participer au vote) approuve le compte administratif.

- Investissement : résultat d'exercice : 24.080,60 € - résultat de clôture : 24.080,60 €
- Fonctionnement : résultat d'exercice : 66.594,23 € - résultat de clôture : 153.338,64 €

COMPTE DE GESTION

Le Conseil municipal à l'unanimité valide le compte de gestion qui est en concordance avec le compte administratif.

VOTE DES TAXES 2019

M. le Maire propose les taux d'imposition 2019, sans augmentation :

- Taxe d'Habitation : 8,09 %
- Taxe Foncière bâti: 5,34 %
- Taxe Foncière non bâti : 32,32 %

Le Conseil municipal à l'unanimité vote les taux d'imposition 2019 proposés par M. le Maire.

AFFECTATION DU RESULTAT 2018 SUR BUDGET 2019

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat comme ci-après :

Article 001 R = 24.080.60 €

Article 002 R = 153.338,64 €

BUDGETS 2019 – Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité vote le budget 2019

- Investissement : équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 254.369 €
- Fonctionnement : équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 450.617€

DEMANDE DE SUBVENTION : ETUDE DIAGNOSTIC EGLISE

M. le Maire rappelle qu'il a été décidé de lancer l'étude diagnostic de l'église (délibération du 25/01/2018)
Il informe qu'il est possible de solliciter des aides.

Le Conseil municipal après avoir entendu les explications du Maire, en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de solliciter une aide de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et valide le plan de financement prévisionnel :

DEPENSES

	MONTANT HT	TTC
Prestations intellectuelles :	15.935 €	18.562 €

RECETTES

Aides Publiques – Etat : DRAC	7.967,50 €	(50 %)
Autofinancement – Fonds propres Emprunt TVA	7.967,50 €	(50 %)
		2.627,00 €
Total	15.935 €	18.562 €

QUESTIONS DIVERVES

Cérémonie du 8 Mai : pour le défilé il a été demandé une protection des militaires à la Gendarmerie de Dun sur Auron.

Tarifs du centre socioculturel pour l'année 2019 : pas d'augmentation, identique à 2018.

Le Maire,
Olivier DUBOIS

La secrétaire de séance,
Ludovic LOISEAU